

2014-5991
2015-01-09

SCOTTS® DESTRUCTEUR DE MOUSSE
PRÊT À PULVÉRISER 2 EN 1 POUR PELOUSES ET SURFACES DURES

HERBICIDE
DOMESTIQUE
SOLUTION

À action rapide
Intachable

Pour la suppression de la mousse, des algues, du lichen et des
hépatiques.

[ILLUS]
Pelouses

[ILLUS]
Terrasses

[ILLUS]
Toits

GARANTIE : Sels de potassium d'acides gras 22,11 %

N° D'HOM. : 31645 L.P.A.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
AVERTISSEMENT - IRRITANT CUTANÉ ET OCULAIRE

100 mL à 1 L

Scotts Canada Ltée
2000 Argentia Road
Plaza #2, Suite 300
Mississauga, Ontario
L5N 1V8

1-800-668-5669

Fabriqué et imprimé aux É.-U.

Décoller pour le mode d'emploi
Presser pour resceller

SCOTTS® DESTRUCTEUR DE MOUSSE
PRÊT À PULVÉRISER 2 EN 1 POUR PELOUSES ET SURFACES DURES

- Tue la mousse, pas la pelouse
- À action rapide
- Intachable

Sites d'utilisation/parasites : Supprime la mousse, les algues, le lichen et les hépatiques sur les maisons et tout autour, les serres domestiques et autres bâtiments. Peut être utilisé sur les toits (bardeaux de cèdre et d'asphalte), les terrasses et les clôtures, le parement (cèdre, stucco), les allées de stationnement, les allées piétonnières et les patios (gravier, pavés, asphalte, briques, pierres et béton), les contenants de culture, les autres surfaces structurales, l'écorce durcie des arbres, les pelouses, les jardins ornementaux, les surfaces cultivées, les surfaces extérieures des caravanes motorisées et des bateaux.

MODE D'EMPLOI DE L'APPLICATEUR :

[ILLUSTRATION] Brancher :	<ul style="list-style-type: none">• Brancher l'applicateur au tuyau d'arrosage.• Ouvrir l'eau.
[ILLUSTRATION] Pulvériser :	<ul style="list-style-type: none">• Pour débiter la pulvérisation, pointer la buse vers l'endroit à pulvériser.• Pousser complètement le levier d'activation vers l'avant, à la position ON.• Pulvériser uniformément sur la surface mesurée.
[ILLUSTRATION] Terminer :	<ul style="list-style-type: none">• Pour ARRÊTER la pulvérisation, ramener le levier d'activation vers l'arrière à la position OFF.• Fermer l'eau.• Pour libérer la pression de l'eau, glisser le levier à la position WATER jusqu'à ce que l'eau ne s'écoule que goutte à goutte; ramener ensuite le levier vers l'arrière à la position de verrouillage (OFF).• Débrancher le tuyau d'arrosage de l'applicateur.

MODE D'EMPLOI

Un litre de produit traitera entre 20 et 40 m². Garder le pulvérisateur toujours en mouvement afin d'obtenir une application uniforme.

Pelouses et jardins ornementaux : Avant d'utiliser, pulvériser sur une petite surface. Si la mousse est sèche, l'arroser abondamment avec de l'eau avant de traiter. Puis, arroser abondamment la mousse avec Scotts®

Destructeur de mousse prêt à pulvériser 2 en 1 pour pelouses et surfaces dures. Un litre de produit traitera 20-40 m². Pour les couches épaisses de mousse (plus de 2,5 cm), 1 L de produit traitera 10 m².

Suivi sur les pelouses et jardins ornementaux : Rincer légèrement les surfaces traitées avec de l'eau (50 mL/m² ou moins), 15 à 30 minutes après le traitement afin d'éviter tout dommage au gazon et aux plantes. Ne pas arroser abondamment pendant au moins six heures suivant le traitement. Répéter le traitement chaque année, ou lorsque apparaissent de nouveau de la mousse ou des algues.

S'il pleut dans la journée suivant le traitement, une application additionnelle peut s'avérer nécessaire. La mousse deviendra brune au bout de quelques jours. Les personnes et les animaux de compagnie peuvent aller sur la surface traitée une fois que le produit pulvérisé a séché. On peut semer de nouveau dans les surfaces traitées cinq jours après le traitement.

Caravanes motorisées et bateaux (en cale sèche) : Porter des gants durant l'application. Utiliser uniquement sur des surfaces extérieures. Pulvériser abondamment avec Scotts®

Destructeur de mousse prêt à pulvériser 2 en 1 pour pelouses et surfaces dures. Après l'application, bien frotter les surfaces avec une brosse, puis rincer à l'eau. Répéter le traitement, au besoin.

Autres sites : Si la mousse est sèche, l'arroser abondamment avec de l'eau avant de traiter. Un litre de produit traitera 40-67 m². Pour les couches de mousse épaisses (plus de 2,5 cm), 1 L de produit traitera 20 m². Répéter le traitement chaque année, ou lorsque apparaissent de nouveau de la mousse ou des algues.

PÉRIODE D'UTILISATION : Utiliser n'importe quand durant l'année. On obtiendra les meilleurs résultats lorsque la mousse est en pleine croissance, le printemps ou l'automne. Ne pas utiliser sur les pelouses lorsque la température dépasse 30°C. Lorsqu'il fait plus chaud, appliquer vers la fin de la journée. L'application par temps froid peut retarder l'apparence de suppression de la mousse.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Cause une irritation des yeux et/ou de la peau. NE PAS laisser entrer en contact avec les

yeux ou la peau et les vêtements. Porter des gants imperméables pour manipuler ce produit et durant l'application. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre. Les surfaces fraîchement traitées peuvent être glissantes. Ramasser tout produit déversé avec une matière absorbante et éliminer les matières souillées en suivant une méthode approuvée, telle que décrite à la section « Élimination » de la présente étiquette. Ne pas entreposer à des températures inférieures à 0°C.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX : Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. Empêcher les eaux usées, les effluents ou les eaux de ruissellement contenant ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **EN CAS D'INHALATION** : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS** : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.

Questions, remarques ou information médicale :
Composer le 1-800-668-5669 ou consulter notre site Web à
l'adresse www.scotts.ca

® utilisé en vertu de la licence accordée par Scotts Canada Ltée
©2015 Scotts Canada Ltée. Droits mondiaux réservés.



Neudorff® [logo]

Fabriqué en vertu d'une licence de W. Neudorff GmbH KG

ÉNONCÉS FACULTATIFS :

- À action rapide
- Savon herbicide
- À faible risque
- Biodégradable
- Ne persiste pas dans l'environnement
- Pas d'odeur désagréable
- Intachable
- Traite XXX m²
- Cette bouteille de XXX mL/litre suffit à traiter jusqu'à XXX mètres carrés.
- Tue la mousse, pas la pelouse

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))